

2e Appel à projets de recherche thématique sur les « Besoins, demandes et attentes de justice »

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Justice judiciaire et administrative	17/07/2023	30/09/2023 à minuit	-	-	IERDJ

Objectifs : Dans le cadre de sa programmation scientifique 2023, l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) entend à nouveau susciter des travaux sur cette thématique et inaugure une double ambition de recherche : celle, d'une part, de renouveler cet appel à projet tous les six mois sur une période de trois ans en (ré)ajustant et (ré)orientant si nécessaire les pistes; celle, d'autre part, de susciter le développement d'un collectif interdisciplinaire de chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales. Ce travail de réflexion au long court que lance l'IERDJ sera accompagné et intégré aux travaux plus ciblés que réalisera l'Institut afin de maintenir l'intérêt des praticiens et des décideurs publics sur les enjeux des besoins, demandes et attentes des citoyen·nes-justiciables pour la justice de demain. Cet appel à projets de recherche propose d'explorer les différentes dimensions de la justice dans sa capacité à répondre aux besoins, aux demandes et aux attentes des justiciables en déplaçant le point de vue et de connaître l'institution depuis l'extérieur, à travers le regard des citoyen·nes-justiciables, qu'ils aient ou non vécu une expérience de la justice, qu'ils aient renoncé à agir en justice ou même qu'ils n'aient pas pu penser la possibilité de trouver une solution à leurs difficultés en recourant au droit et en saisissant la justice. Les intermédiaires de justice sont également concernés dans la mesure où ils connaissent d'expérience les déterminants de l'accès à la justice et le ressenti de leurs « clients », notamment face aux décisions qu'ils reçoivent ou encore en ce qu'ils permettent un évitement de la justice (médiateurs notamment, Défenseur des droits ...).

Thématiques : Cet AAP propose aux chercheurs de s'intéresser aux statistiques judiciaires et en particulier aux statistiques non pénales.

Pistes d'analyse :

- La nomenclature « nature des affaires civiles » (NAC).
- La nomenclature « nature des procédures particulières » (PP).
- La nomenclature des décisions donnant lieu à un enregistrement de fin d'affaire.

Critères d'éligibilité : Les projets de recherche devront être réalisés dans une perspective interdisciplinaire et privilégieront une démarche empirique mobilisant méthodes quantitatives et/ou qualitatives permettant d'apprécier le positionnement des justiciables et des professionnels ; des enquêtes de type ethnographique, psycho-sociales ou encore économiques sont possibles. Une approche comparée ou un regard sur les pratiques étrangères serait également bienvenu.

Soumission en un seul document : 1 exemplaire papier et 1 exemplaire numérique à depot@gip-ierdj.fr

Pour plus d'informations : <https://gip-ierdj.fr/fr/appel-projet/2e-apr-besoins-demandes-et-attentes-de-justice/>

Contact Chargé(e) d'affaire :

Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr) 04 13 55 32 03)